



Compte rendu

Rencontre dans la salle Marie Lallo-Pinsonneault du bureau d'Unifor

24 octobre 2023

Anjou, le 06 décembre 2023

Ouverture : 09h45

A. Présences :

Daniel Cloutier	Directeur Québécois Unifor
Olivier Carrière	Adjoint Directeur Québécois Unifor
Jean-Stéphane Mayer	Permanant Unifor
Charles Saumure	Permanant Unifor
Mikael Laroche	Vice-Président président intérim
Mohamed Zaki	Secrétaire Financier
Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
Christian Denommée	Délégué en Chef adjoint Rive Sud
Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste

B. Actions prises et bilan provisoire des finances (Daniel Cloutier) :

La rencontre a été demandée par l'exécutif afin d'avoir un état des lieux (bilan) et les actions prises afin de redresser les finances de notre section locale ainsi qu'un éclaircissement concernant l'application de la tutelle.

Le mandat a été octroyé à Charles Saumure afin de revérifier l'état des livres et les dépenses de la section locale 98.

Les points suivants résument les constats et les modifications apportées :

- La section locale n'était pas en mesure de tenir un livre comptable (dépenses et revenus) et elle n'a pas produit la réconciliation comptable.
 - Réconciliation comptable finalisée.
 - Production des déclarations de 2021 et 2022 finalisées.

- Une dette d'environ 150 000 \$ qu'on doit rembourser à Unifor.

- Environ 30 000\$ de réclamations en attentes depuis quelques mois.
 - Les chèques ont été refaits pour que la section locale puisse les encaisser.
 - Réclamation des dépenses reliées aux formations.
 - Cellulaires payés et contrat annulé.
 - Seulement 3 membres de l'exécutif qui peuvent assister aux différents conseils...etc.

- La budgétisation des dépenses de la section locale sera réalisée.

- Afin de parer aux dépenses d'OXP, les dossiers de CNESST seront acheminés au SDAT (Service de défense des accidentées et des accidentés du travail).
- Tout a été remis en ordre à la section locale pour une gestion plus efficace et suite aux différentes réclamations, on a maintenant une dette de 130 000 \$.
- L'exécutif a accepté la proposition de Charles Saumure qui est de rembourser Unifor pour l'année 2023, 50 000 \$ et l'année prochaine 80 000\$.
- Nous sommes toujours en attente de la juricomptable pour l'analyse des dépenses en détail.

Des discussions ont suivi où on a abordé les différentes problématiques soulevées par les membres du conseil exécutif quant à la prise des décisions au niveau de la section locale, libération du temps syndical, temps alloué à la prévention en santé-sécurité OSP, LATMP (Loi sur les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles) concernant la réparation ou l'employeur ne veut pas payer...etc.

C. Levée de la rencontre :

14h30

Ouziyine Bahloul (Secrétaire archiviste)

Date

Mikael Laroche (Président/intérim)

Date